

Une vue moderne de l'amateurisme

Autor(en): **Doherty, M.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **18 (1961)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une vue moderne de l'amateurisme

Note de la rédaction :

Le problème de l'amateurisme n'a, sans doute, jamais autant été discuté qu'au cours des dernières années. Il est encore entouré de beaucoup de confusion. L'étude ci-après permet d'y voir un peu plus clair, en fonction de réalités indiscutables.

F. P.

Introduction

L'amateurisme, dans les sports internationaux, même lorsqu'il n'a plus en fait d'attaches qu'un souffle d'idéalisme, est soit mort, ou près de l'être, ou en état d'hibernation. La réalité ne nous autorise pas de choix meilleur.

Une lettre que nous avons reçue aujourd'hui d'un éminent physiologiste américain s'occupant des problèmes liant le sport à la science dans les nations du monde, rend claire la solution du problème.

« Depuis les Jeux olympiques, j'ai étudié les programmes de sport en Autriche, Tchécoslovaquie, Russie, Finlande, Suède et Allemagne, puis, plus tard, en Pologne et aux Indes.

Partout j'ai pu me rendre compte que les entraîneurs de sport sont dépassés par les événements, et que leurs ambitions, de vouloir rapporter une médaille d'or à leur pays aux Jeux olympiques de Tokio, en 1964, n'a de valeur qu'une vue de l'esprit. Les gouvernements, se rendant compte de l'intérêt que suscitent les Jeux dans toutes les couches de la société, ont placé, sur le plan national, la formation des champions, quel que soit le sport envisagé. Les ministres de l'éducation ont l'autorité en la matière, obtiennent des crédits à cette fin. Les médecins sportifs, d'autres professions auxiliaires au sport, ne cessent d'accroître leurs efforts. Tout champion en puissance peut compter sur une équipe de spécialistes qui se penchent sur son développement, et toutes les ressources de la nation, en ce qui touche la science et l'éducation, lui sont offertes au gré de ses exigences d'entraînement. Physiciens et ingénieurs étudient sans trêve la technique sous l'angle de la physique et des mathématiques. Physiologistes, psychologues et médecins, s'intéressent de près aux méthodes d'entraînement...

Cet effort, accompli sur le plan du sport, ne trouve-t-il pas une singulière résonance à cette compétition ouverte entre les Etats-Unis et la Russie pour la conquête de l'espace ?

Les professeurs d'éducation physique et les philosophes de l'éducation qui vouent toute leur attention au sport, hochent de la tête, prédisant une fin prochaine aux Jeux olympiques, peut-être dans une ou deux olympiades. L'argument invoqué en premier lieu : l'emploi, à doses toujours plus marquées, de drogues et d'excitants. »

Ce qui vient d'être lu nous autoriserait de penser que l'amateurisme est à l'état d'agonie, dans un monde peu enclin à marquer un sentiment de sympathie pour ce qui « a été ». L'attitude de ceux qui sont le plus directement responsables pour maintenir l'idée d'amateurisme, en particulier M. Avery Brundage, semble être désespérée. « Au moins nous avons gardé la foi, nous avons combattu le bon combat. Nous voulons nous attacher rigidement à des choses pour lesquelles nous avons une conviction absolue. Après nous, le déluge ! » ... Ces derniers mots caractérisent bien leur prise de position.

A vrai dire, les sports internationaux ne peuvent pas vivre en vase clos. Ils doivent tendre à considérer l'esprit de la société comme un tout. Les traits de la politique internationale sont compétitifs. La pointe de la

Une définition de l'amateurisme

L'amateurisme, dans le sport, est un accord tacite entre sportifs qui :

1. agissent loyalement, tant dans la compétition elle-même, que dans l'égalité des chances dont ils disposent pour la préparation de celle-ci ;
2. participent à un sport fondé sur une base idéaliste, soit compte tenu des contingences de temps, d'énergie et d'intérêt, facteurs tous liés à une occupation de plein temps en dehors de leurs préoccupations sportives : à l'école, dans l'industrie, dans l'armée, ou autres professions ;
3. respectent les lignes directrices, agissent en accord avec les restrictions de gains matériels fixées par la Fédération Internationale de Sport à laquelle ils font partie.

morale dit à mi-voix : « Ne vous faites pas attraper ! » Mais la politique n'a pas de pouvoir pour parvenir à de mêmes fins dans d'autres secteurs de l'existence. Là, il y a encore une part de libre-arbitre, bien qu'il faille convenir que peu marquent leur intérêt pour l'une ou l'autre des voies.

En 1961, le Comité International Olympique doit se réunir à Genève pour envisager la révision du Code de l'amateurisme. Certains d'entre leurs membres s'en tiendront rigidement au Code actuel. D'autres essayeront d'abolir purement le mot « amateur ». Les Russes soutiendront : « Pas de sports professionnels en URSS ! » Nous allons tenter d'examiner ce problème en toute objectivité, serrer la réalité le plus près possible.

Chaque fois que les hommes se réunissent pour envisager le sport sous l'angle de la compétition, ils doivent établir premièrement les conditions dans lesquelles la compétition se déroulera. Il peut y avoir concordance d'idée en ce qui concerne une distance à courir déterminée, un nombre exact de minutes dans un jeu de football, le poids précis d'un boulet ou d'un disque. Il n'y a aucune variante possible dans les exemples ci-dessus. Le ruban métrique, le chronomètre, et le barème dans les lancers ou les levers de poids, sont des juges inflexibles. Il arrive rarement qu'une voix autorisée trouve un biais à ces règles quantitatives. Elle proposerait alors une modification ou une méthode nouvelle. Il faut souligner à ce propos que deux détails : le talon rehaussé de la chaussure du sauteur en hauteur, l'aire bétonnée pour les compétitions de lancer, ont fait récemment l'objet d'un nouveau règlement aux données précises.

Chose heureuse pour l'épanouissement du caractère de l'homme, bien que malheureuse pour la paix de son esprit, il y a d'autres facteurs liés à la compétition que l'on peut pas traduire par des mesures exactes, des chiffres rigoureusement précis. Ces facteurs ont trait aux compétiteurs eux-mêmes, dans un grand nombre de cas donnés.

En Angleterre, au XIX^{ème} siècle, la condition sociale était le critère du sport. Aux Etats-Unis, la compétition a été d'abord réservée aux universités, sur un plan strictement académique. Aux Jeux olympiques, il y avait une éthique du sport placé sous l'angle idéal

liste. Mais l'évolution sociale s'est orientée vers un certain nivellement des classes ; l'esprit « académique » du sport subissait un changement, souvent mis à l'écart par des recettes prélevées à l'entrée des stades. Or l'amour du jeu a-t-il jamais été une source de revenus ? Pour défendre la compétition loyale et équitable au vu de valeurs si précaires devenait simplement une impossibilité.

On tenta d'établir alors une base plus rigoureuse, sous d'autres formes, dont nous retiendrons trois d'entre elles.

Premièrement, la définition des termes cités plus haut, tel que celui de « l'amateurisme » : « un amateur est celui qui... » Une fois le terme admis, les sportifs eurent l'illusion de la sécurité et de la compréhension mutuelle. Mais naturellement lorsque ces définitions précises furent appliquées à une grande diversité de sports et de points de vue nationaux, elles perdirent de leur acuité et leur sens rigide initial ne fut bientôt que lettre morte.

On tenta deuxièmement de s'approcher du problème par une voie indirecte. Depuis que l'espoir du gain matériel tend à trahir le sentiment de l'homme pour le jeu en soi, et conduit à l'extrême la préparation à la compétition, au point de la rendre démesurée, il devint le centre de l'attention et de la restriction. Certainement l'argent était plus « mesurable » que l'amour du jeu ; peut-être était-il plus aisé à contrôler.

La troisième voie que l'on emprunta pour créer un sens de respect et de loyauté mutuels dans la compétition fut celle du Code de l'amateur.

Prenant ses racines dans la noblesse anglaise, il avait au départ ses titres de privilège. Un amateur anglais, c'était « un gentleman », en d'autres termes un homme qui forçait le respect, comme si ses principes d'honneur du sport dictaient tous les actes de sa vie. Ce blason de noblesse sportive fut présent non pas seulement en Angleterre, mais dans le monde où s'implantait le sport moderne. C'est à ce blason que s'attacha, en France, le baron Pierre de Coubertin, cristallisant ses espoirs dans le sport, et l'honneur du sport, qui restaurerait l'esprit de défaite au lendemain de la guerre de 1870.

Mais hélas, s'il devenait peu à peu difficile de distinguer un gentleman du commun des mortels, il en devenait de même dans la distinction entre le vrai et le faux amateur.

Critiques du Code

Il y a eu plus d'une cause à cette altération des définitions, à leur portée sociale. Peut-être était-elle inévitable à toute société, la nôtre y comprise, dont la structure s'est modifiée rapidement dans un climat d'incertitude.

L'une d'entre elles, des moins négligeables, a été la nature même d'un Code que les « pères » de l'olympisme ont cherché à rédiger en tant qu'idéal premier et dernier du sport amateur. L'exemple le plus frappant de celui-ci est la définition de l'amateurisme à laquelle tous les compétiteurs olympiques doivent souscrire avant la compétition. Si nous nous proposons d'en discuter les termes, c'est que :

1. ils sont plus étroits, plus restrictifs que ne le permettrait soit l'honneur ou leur propre application ;
2. ils sont en contradiction avec leur signification première ;
3. ils ne sont pas claires quant à la valeur réelle et au but de l'amateurisme.

En 1958, le Code, dans le livre de l'olympisme, établit : « Un amateur est celui qui participe et a toujours par-

ticipé au sport uniquement pour le plaisir et pour les bienfaits physiques, psychiques ou sociaux qui en découlent, et aux yeux de qui la participation au sport n'a d'autres fins qu'un délassément, sans aucun gain matériel, sous quelque forme que ce soit, direct ou indirect. De plus, il doit se conformer aux règlements de la Fédération internationale de laquelle il fait partie. »

Nous aimerions relever que cette définition commence par une restriction évidente : « Un amateur est celui qui... » Le sens d'une telle définition laisse entendre qu'il y a un groupe particulier d'athlètes dans le monde d'aujourd'hui, se différenciant de tous les autres groupes. On comprendra bien que tous les problèmes liés à l'existence sportive de ce groupe existent, non pas compartimentés, mais sur une large échelle. Bien mieux alors serait de commencer notre Code avec : « Les amateurs sont ceux qui participent au sport », ou « l'amateurisme, en sport, est caractérisé par... » Deuxièmement, le sens restrictif du début du Code de l'olympisme est amplifié par le contexte : « qui participe et a toujours participé au sport pour le plaisir... », et plus loin : « n'a d'autres fins qu'un délassément »...

C'est une altération ou faiblesse du sens des mots. Seul celui qui éprouve de l'agrément dans la souffrance physique de l'entraînement intensif mérite le sens de cette phrase. Cette situation était valable en Angleterre vers 1870, où le sport était l'apanage d'une élite sociale qui consacrait tous ses efforts pour la préparation physique : le fruit de tels efforts entrepris par exemple dans le domaine de la course à pied, consacrait le « ped » (coureur) sur un piédestal beaucoup plus élevé que le simple « footman » (piéton). Mais aujourd'hui, quel vainqueur des Jeux olympiques peut-il accepter ce serment à la lettre ?

De l'avis de Percy Cerutti, l'attachant philosophe-entraîneur australien : « la clé du succès est fondée dans l'effort ; un effort poussé jusqu'à la limite de ses forces physiques, jusqu'aux dernières ressources de ses forces psychiques ».

Cerutti ajoute : « Un tel effort peut signifier seulement : délassément, source de joie, lorsqu'il est placé à l'enseigne de la perfection de la condition de l'athlète, lorsque les distractions sont absentes, dans un climat qui vivifie l'esprit, tel que celui du Camp de Portsea (Australie).

Or cet acheminement vers le « délassément » n'est-il pas étrange ? Ne peut-il pas être une inconnue dans le champ des connaissances du commun des mortels où se recrutent la majorité des amateurs ? L'appellation peut être la même, mais le mot a subi de profonds changements.

La pratique du sport est fondée sur l'effort

A cet égard, les compétiteurs modernes parlent rarement de « délassément » ou de « jeu ». Le « délassément » peut intervenir comme diversion dans le cours de l'entraînement, sous forme d'une partie de tennis de table ou de football. Au contraire, la pratique du sport, c'est avant tout l'effort, l'activité qui est entreprise en dehors de l'action elle-même. Le Code de l'olympisme concède ce point, en partie, en attachant de l'importance aux « bienfaits sociaux ». S'il entre dans l'esprit de restreindre son effort au sein d'une équipe, se demandant s'il ne doit pas s'entraîner « pour le plaisir seulement », il deviendra bientôt la risée de ses camarades. La pratique des sports amateurs est fondée sur l'effort, non pas le délassément, à moins que nous définissions nos termes en confondant entièrement leur sens.

On a vu aux Jeux olympiques des athlètes demander des ballons de football comme « objet de délassément ».

Ils savent bien qu'un délasserement agréable est une part importante à toute méthode d'entraînement. Mais il est le « sel de l'entraînement », et non pas « le plat de résistance ».

Il faut avouer que le bon sens nous guide à élargir nos horizons sur le sens des termes du Code de l'amateur : « seulement pour le plaisir », même lorsque ne sont pas sous-entendues les vues de suprématie nationale. Cette idée est difficile à concevoir à l'heure actuelle ; elle n'a qu'une faible chance de « survie » à l'avenir.

Plus d'heures consacrées à un entraînement toujours plus sévère, telles sont les données qui régissent le sport moderne. Le sport est lié à un phénomène social de masse, qui influence le compétiteur.

Les entraîneurs de sport et les hommes de science cherchent à analyser les répercussions du sport sur l'individu (tests d'entraînement, de fatigue) par des chiffres, des expériences de laboratoire. Des aliments énergétiques, des excitants, sont mis à la portée du sportif pour placer le niveau de la performance voisin des limites physiologiques de l'organisme, voire à un stade au détriment de la santé. Toutes ces choses, on les voit chez les amateurs qui, à chaque cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, jurent un serment que le sport n'est rien d'autre qu'un délasserement.

But de l'amateurisme

Notre troisième objet est que la définition de l'amateur, sur le plan de l'olympisme, n'est pas claire par rapport au sens réel et au but de l'amateurisme. Cette définition fixe le sport amateur au niveau de l'action le plus bas possible, celui du jeu et du délasserement, comme si des jeunes êtres de 15 à 35 ans étaient contents de participer au sport à l'image des enfants qui jouent jusqu'à ce qu'ils soient fatigués ou lassés, puis se reposent. Ceci n'est pas l'esprit de l'amateurisme moderne, bien qu'il ait eu son droit de cité en Angleterre, vers 1870.

Encore moins l'amateurisme moderne se réclamera-t-il de préserver certains commandements « sacrés » reçus « d'en-haut », comme quelque loi de Moïse, prêchée encore par quelques-uns, dans la définition olympique actuelle.

L'amateurisme moderne devrait plutôt s'inspirer d'un accord plus réaliste, plus pratique, entre les concurrents eux-mêmes. Son but : établir des conditions égales et loyales dans les sports de compétition, chez des sportifs pour qui le sport est un « acte de foi ».

D'entre ces conditions, la première est une égalité de chances offertes à la préparation de la compétition, afin que la sélection s'opère en fonction de la valeur intrinsèque du concurrent, et non pas de l'ampleur des sacrifices consentis, du temps dont il a disposé pour l'entraînement, de la privation de distractions ou de loisirs faisant partie de son existence, de l'emploi inconsidéré d'aliments énergétiques ou de drogues, d'équipement spécial valable pour les uns, et non pour les autres.

Est-ce à dire que l'amateurisme moderne n'est pas un idéal ? Au contraire, le fait que l'amateurisme doit premièrement relever de règles humaines, plutôt que de règles quantitatives plus rigides, implique une plus grande part de sentiments chevaleresques : courtoisie, honneur, qui sont les fleurons de tout idéal sportif. Mais cet idéal doit être à la portée des compétiteurs eux-mêmes, et non pas seulement de quelques dieux de l'Olympe.

En résumé, la définition olympique actuelle de l'amateurisme est lettre morte et le restera à l'avenir : dans les cadres stricts où elle figure, elle agit à fins contraires, effaçant le vrai idéal duquel elle se réclamait à son origine.

Définition de l'amateurisme

Après avoir donné le coup de grâce à un terme appartenant à un passé révolu, quelles suggestions pouvons-nous faire maintenant pour améliorer la situation ?

Aujourd'hui, un vrai amateur, comme nous l'envisageons, est celui qui a une occupation principale en dehors de son sport, laquelle requiert la majeure partie de son temps, de son énergie, de son intérêt. Il consacre son plein temps à son travail, à ses études, au service militaire. Chaque jour, il saura distraire encore du temps pour s'entraîner.

Cette conception de l'amateurisme ne s'accorde pas entièrement à celle se rapportant à de nombreux amateurs accrédités s'interdisant de toucher des gains matériels, mais qui ont pu, grâce à des influences personnelles, à des appuis obtenus auprès de l'industrie, des universités, de l'armée, se vouer entièrement à leur sport. Mais cette remarque n'enlève pas le bien-fondé de cette conception.

M. Abraham, dans un livre récemment publié : « Rome, XVII^{ème} olympiade », écrit :

« Un mot pour finir. Nous avons dû admettre que nous ne pouvons pas limiter le temps nécessaire à la préparation que chaque athlète consacre à son sport, et nous avons dû également admettre que certains sportifs sont à même d'y attribuer plus de temps que d'autres. »

M. Abraham a raison en partie. Nous ne pouvons pas codifier que, au nombre de ses heures de loisirs, un homme peut disposer de celles-ci pour son entraînement pendant les jours ouvrables et du double pendant le week-end, pas moins que nous ne fixerions le nombre de ses heures de sommeil.

Mais nous pouvons exiger une occupation de plein temps, qui ne soit pas directement liée au sport, que tous les amateurs devraient satisfaire. Et de combien d'heures devra-t-elle être faite ? Cela changera de pays à pays, de profession à profession, de génération à génération.

Mais interprété différemment comme il le sera, ce facteur limitatif séparera les amateurs des professionnels du sport de plein temps, et fournira une part de chances plus équitable pour la préparation à la compétition que celle existant actuellement. Se refuser de l'accepter, c'est placer le niveau du sport olympique à la hauteur de ceux qui consacrent la plus grande partie de leurs heures de travail au sport, c'est-à-dire aux professionnels.

Pour définir exactement notre idée, l'amateurisme, en sport, est un accord tacite entre sportifs qui :

1. agissent loyalement, tant dans la compétition elle-même, que dans l'égalité des chances dont ils disposent pour la préparation de celle-ci ;
2. participent à un sport fondé sur une base idéaliste, soit compte tenu des contingences de temps, d'énergie, et d'intérêt, facteurs tous liés à une occupation de plein temps en dehors de leurs préoccupations sportives : à l'école, dans l'industrie, dans l'armée, ou autres professions.
On objectera immédiatement qu'une telle définition met l'accent sur la fin à l'exclusion des moyens, que, sans une limitation de gains matériels, aucune limitation n'est possible. Ceci est vrai malheureusement, et c'est pourquoi un troisième point :
3. respectent les lignes directrices, agissent en accord avec les restrictions de gains matériels fixées par la Fédération Internationale de Sport de laquelle ils font partie.

Un amateurisme, vu sous cet angle-là, n'est pas une idée complexe. Au contraire, il est basé sur la simplicité, de faire une chose à la fois, mais l'action d'abord.

L'action, telle qu'on la retrouve dans la vie quotidienne, au travail, aux études. D'autres choses, tel que le sport, viennent ensuite. Ceci ne suggère pas une attitude de dilettante envers la préparation aux sports. Le sport prendra toute sa valeur dans le temps qui lui est imparti. L'homme peut canaliser toutes ses énergies, toutes ses ambitions pendant le temps de son entraînement. Il lui suffit d'organiser sa vie en faisant la juste répartition entre le travail et les loisirs.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de codes, de définitions. Le problème de la législation et du contrôle a encore une plus grande importance. Les restrictions portant sur les gains matériels devraient être maintenues. Mais elles doivent être élargies par un accent donné sur l'égalité de chances pour la préparation et le temps d'entraînement. L'athlète devrait être suivi par ses chefs, sur le plan de la profession. A l'université, ses professeurs attesteraient qu'il a accompli un travail de plein temps en dehors du temps consacré à l'entraînement.

Un programme d'éducation pour l'amateurisme

M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique, a dit récemment : « Je pense que chaque institut d'éducation devrait donner un cours sur l'amateurisme, figurant conjointement à son programme d'athlétisme. Songez aux répercussions heureuses qu'il pourrait avoir sur le monde. »

Un vaste programme d'éducation, à l'échelle mondiale, doit être mis sur pied pour l'amateurisme. Programme d'éducation positive, pour ses valeurs pratiques, se différenciant d'un pays à l'autre, avec un accent secondaire porté sur ses interdictions.

Voici le cas d'un amateur qui nous intéresse après ce que nous venons d'écrire. Jim Peters, le grand coureur anglais de marathon, nous expose ses problèmes de mener de front son travail et le sport, où il remporte des victoires internationales, en course à pied :

« Eh bien, lorsque nous rentrâmes à Londres, je repris à nouveau un entraînement complet en faisant deux bonnes séances de course à pied chaque jour... Parfois, je m'entraînais même sous la pluie, mais ma ligne de conduite, s'il pleuvait à torrents, lorsque je regagnais la maison après le travail, était de prendre d'abord mon repas, et ensuite de sortir pour l'entraînement. Au retour de celui-ci, je pouvais prendre mon bain que ma femme me préparait, avant d'aller me coucher. »

« Lorsque l'on doit gagner sa vie, et c'est ce qui nous importe d'abord le plus, pour nous en Angleterre, le respect de la sauvegarde du statut de l'amateur est toujours plus important que le prestige national. »

Peters est convaincu que le principe de l'entraînement « plus vous donnez de vous-même, plus la moisson sera grande » se justifie pour l'enrichissement du cœur et de l'esprit, avant toute autre chose matérielle...

Un tel programme d'éducation pour l'amateurisme constituerait une tentative en faveur d'un accord entre des règles « humaines » du sport, comme cela se voit maintenant, et des règles techniques. Ces règles seraient envisagées avec bon sens, d'un accord vivant entre sportifs, plutôt que de décisions d'autorité périmées, bravant le temps désespérément. Cette tentative favoriserait le sens de don de soi, de loyauté personnelle à ces règles humaines ; elle créerait un climat de respect mutuel entre compétiteurs animés du même esprit, du même idéal sportif.

Quant les sportifs se rendront compte que le prix d'une intégrité en sport exige le maintien de ces accords, la coopération et la conduite du respect mutuel seront accrues. Qu'un autre sportif puisse recevoir plus d'avantages matériels, cela peut bien faire naître l'envie, mais ne peut pas directement influencer le niveau des

performances. C'est plutôt dans l'avantage injuste d'occasions offertes pour l'entraînement qu'il faudrait souligner le désaccord. On sait qu'aux Etats-Unis, les universités ne permettent qu'un temps limité pour l'entraînement, lié aux études. En serait-il de même dans les clubs, les instituts d'éducation physique et de sport nationaux ? Il le serait souhaitable, bien que le problème soit plus complexe.

On peut juger de la difficulté d'appliquer un tel programme, dont l'innovation peut cacher plus d'une faille, mais il fournirait des données du jour, positives, bien différentes de celles d'hier. L'amateurisme, en un sens, n'est qu'un mot avec lequel on peut jouer indéfiniment, dès l'instant où sa définition n'a plus sa raison d'être.

Mais l'amateurisme, en qualité d'engagement large, librement consenti entre des hommes respectant leur propre parole et celle des autres, pour lutter loyalement en accord non seulement avec les lois rigoureusement exactes de la technique du sport, mais avec celles du domaine des hommes, beaucoup plus fluctuantes, pourrait servir de base à la prospérité du sport international de demain.

Etude de M. K. Doherty. Amateur Athlète, février 1961. Adaptation française : Claude Giroud.

Le président Kennedy parle de la formation physique

Extrait du discours du président John Kennedy à l'Assemblée de clôture du Conseil présidentiel pour la préparation physique de la jeunesse. Washington, février 1961.

« En nous tournant vers le passé, vers le temps de la Grèce antique, nous avons toujours été conscient de l'étroit lien qui peut exister entre un esprit sain dans un corps sain.

Nous ne désirons pas que les Etats-Unis soient une nation de spectateurs. Nous avons besoin d'une nation de participants à la vie d'action. Ce n'est pas une question qui peut être réglée de fait de Washington. Cela fait vraiment partie du domaine de la famille, de chaque famille. L'espoir est en nous, que pères et mères habitant partout aux Etats-Unis, s'intéresseront à cette phase du développement de leurs enfants, de même que les communautés, afin que filles et garçons puissent s'intégrer à la vie physique ; que tous, à l'âge adulte, continuent de s'intéresser en assurant leur propre participation à la vitalité nationale.

Notre existence s'est orientée dans un sens où le bien-être, le confort, s'exercent au détriment de la vie physique, fait qui ne s'observe pas avec le même degré dans d'autres nations. Nous désirons faire mieux. Nous voulons nous persuader que notre manière de vivre, tout empreinte de modernisme factice, d'attrait vers la ville, ne nous enlève en rien de notre qualité foncière nationale : la vitalité physique, liée aux qualités de caractère, s'intégrant à la vie intellectuelle et spirituelle.

-d.

HYSPA:

Hygiène, sport et santé

Une exposition remarquable qui doit être vue par petits et grands ! Deux fois plutôt qu'une ! Une merveilleuse, leçon de choses, instructive, captivante, éducative !

Moniteurs EPGs ! Amenez-y vos groupements. C'est un but d'excursion idéal. Et puis dites-le à vos parents et connaissances. Tout le monde vous en sera reconnaissant ! (Voir dernière page).